

## Conseil scientifique du 06 mai 2008 Élection du vice-président du conseil

Conformément à l'article 4 des statuts de l'université, les vice-présidents sont élus, sur proposition du président, parmi les membres du conseil, à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Nombre d'inscrits	38
Nombre de présents ou représentés	32
Ne prend pas part au vote	10
Nombre de votants	22
Bulletins blancs ou nuls	11
<b>Sylvie GUILLAUME</b>	11

- **Mme Sylvie Guillaume est élue vice-présidente du Conseil Scientifique.**

Fait à Pessac, le 06 mai 2008

Le Président,

SINGARAVÉLOU